# Conseil d'école du mardi 30 juin 2015

### **Composition:**

<u>Représentants de la Municipalité</u> : M RUSINEK, maire de la ville d'Ostricourt ; Mme COORTEBECK maireadjointe à l'enseignement

<u>Les enseignants</u>: Mme Top, Mme Petit, M Jacobs, Mme RUSINEK, M Carlier, Mme Juillot, Mme Georgel, M Kowalski, Mme Maton--Roussel, M Laroye, M Novion,

Le directeur : M Dorlitz

<u>Représentants des parents d'élèves</u>: Mme BELHANAFI, Mme DESSAINT, M LINGRAND, Mme ZEBIK, Mme BENTAYEB, Mme SENEZ, Mme SOREZ, Mme BEKKOUCHE, Mme MIQUET, Mme RAMDANI, Mme URBANSKI

<u>Invitation</u>: Mme Ladureau (future directrice)

Etaient excusées : Mme PICQUES inspectrice de l'Education Nationale,

# Compte rendu:

# Lecture de l'ordre du jour :

- 1) Rentrée scolaire septembre 2015
- 2) Départs et arrivées prévues
- 3) Bilan des différentes actions
- 4) Livret personnel de compétences, validation des paliers 1 et 2
- 5) Rythmes scolaires : horaires de l'école pour l'année 2015-2016
- 6) Questions diverses

#### 1. Rentrée scolaire septembre 2015 :

#### Structure prévisionnelle

# Au lundi 29 juin 2015 :

СР		CE1		CE2		CM1		CM2		CLIS
50		38		37		47		44		7 + 5 (en attente de notification)
CP A	СР В	CE1 A	CE1 B	CE2 A	CE2 B	CM1 A	CM1 B	CM2A	CM2 B	CLIS
24	26	19	19	18	19	23	24	22	22	7+ 5 (en attente de notification)

#### 2 déménagements prévus en CP B

Soit un total de 228 élèves. (216 + 12)

Cela correspond à une moyenne de 21.6 élèves par classe pour 10 classes. (Si 9 classes, 24 élèves de moyenne)

#### Poste REP:

Un demi-poste REP était attribué aux écoles d'OSTRICOURT. Ce poste est supprimé l'année prochaine.

# 2. Départ et arrivée des enseignants

Mme Berthe, enseignante REP et en charge du mi-temps de Monsieur DORLITZ quitte donc son poste.

M Dorlitz, directeur de l'école quitte son poste cette année. Il sera remplacé par Mme Ladureau.

#### 3. Bilan des différentes actions

#### Au niveau du réseau :

• Participation des élèves de ce2, cm1 et cm2 à la Course contre la faim

#### Au niveau de l'école :

- Mise en place d'un site internet de l'école. Le directeur remercie Monsieur Bentouhami pour la mise en place technique de ce site.
- Participation des classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 à calcul@tice. Toutes les classes participantes ont eu des résultats supérieurs à la moyenne départementale. Pour rappel, cette épreuve reprend les différentes compétences et connaissances à acquérir en calcul mental.
- Permis piéton pour les CE2
- Pièces jaunes pour les Ce2 de Mme Juillot :
- Participation à la semaine des mathématiques. Les élèves de CM2 ont résolu des énigmes avec leurs parents pendant une matinée porte ouverte.
- Compte-rendu des voyages :

CP: sont sortis à
CE1: sont sortis
CE2: sont sortis
CM1: sont sortis
CM2: sont sortis

#### Avec les différents partenaires :

- Attestation 1<sup>er</sup> secours avec l'infirmière pour les Cm2 et les élèves quittant la segpa
- Il y a eu plusieurs Co-intervention avec l'infirmière scolaire, le centre social, et l'enseignant de la classe sur un thème choisi et ils ont travaillé ensemble. Il y a comme thème : le sommeil, le petit déjeuner équilibré, les fruits et légumes, les dangers d'internet

•

# 4. Livret personnel de compétences : validation des paliers 1 et 2

# <u>Validation des paliers 1 et 2 du socle commun du livret personnel de compétences simplifié :</u>

Note de service n° 2012-154 du 24 septembre 2012

#### Le principe est le suivant :

Nous devons valider le palier 1 du livret personnel de compétences pour les élèves sortant du CE1.

Nous devons valider le palier 2 du livret personnel de compétences pour les élèves sortant du CM2.

Voici les deux documents à valider :



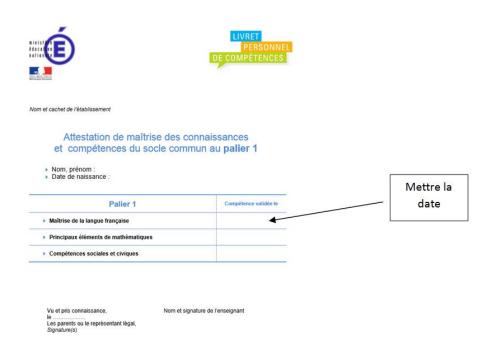
#### Un processus de validation simplifié

La <u>note de service n° 2012-154 du 24 septembre 2012</u>, précise que seule la validation des compétences est obligatoire :

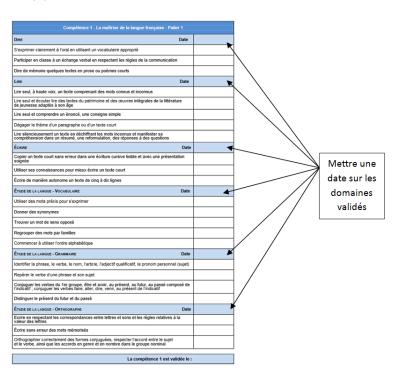
Dans le cas des élèves ne rencontrant pas de difficultés particulières, l'évaluation de la maîtrise progressive du socle repose uniquement sur la validation des compétences, sans que soit exigé le renseignement des domaines et des items du livret personnel de compétences.

Lorsque l'acquisition d'une compétence est incertaine, les équipes pédagogiques ne renseignent que les domaines et non plus les items pour la compétence concernée.

Pour les Ce1, soit l'équipe du cycle 2 valide l'attestation suivante si l'élève ne rencontre pas de difficultés :



Soit l'élève pose des difficultés et l'équipe valide dans le document suivant les domaines :



#### Bilan:

#### Les effectifs actuels :

Effectif des élèves de CE1 : 36Effectifs des élèves de CM2 : 42

# Indicateurs relatifs aux acquis des élèves de CE1 :

Les compétences du palier 1 du socle commun de connaissances et de compétences :

	Nbre	%	%
	d'élèves	2015	2014
Nombre d'élèves maîtrisant les 3 compétences du palier 1	25	69.44%	55%
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence du palier	20	77.77%	67%
1 : « maîtrise de la langue française »	28	//.//%	0/%
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 2 du palier 1 :	20	77.77%	71.5%
« principaux éléments de mathématiques »	28		
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 3 du palier	22	91.66%	89.8%
1 : « compétences sociales et civiques »	33	91.00%	

# <u>Indicateurs relatifs aux acquis des élèves de CM2 :</u> <u>Les compétences du palier 2 du socle commun de connaissances et de compétences :</u>

	Nbre	%	%
	d'élèves	2015	2014
Nombre d'élèves maîtrisant les 7 compétences du palier 2	22	52.38%	33.33%
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 1 du palier	28	66.66%	46.6%
2 : « maîtrise de la langue française »	20	00.0070	40.070
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 2 du palier 2 :	40	95.23%	71 F0/
« pratique d'une langue vivante étrangère »	40		71.5%
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 3 du palier	27	64.28%	46.66%
2 : « principaux éléments de mathématiques »	21	04.20/0	40.00%
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 4 du palier			
2 : « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la	42	100%	97.8%
communication »			
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 5 du palier	31	73.80%	48.9%
2 : « culture humaniste »	21	75.00%	40.3/0
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 6 du palier	41	07 619/	77 00/
2 : « compétences sociales et civiques »	41	97.61%	77.8%
Nombre d'élèves maîtrisant la compétence 7 du palier	39 92.85% 77.		77.8%
2 : « autonomie et initiative »	33	32.03%	//.070

Pour les élèves n'ayant pas validé le palier 1 en ce1, ils seront évalués en ce2 afin de valider le palier.

Pour les élèves n'ayant pas validé le palier 2 en cm2, ils seront évalués en 6ème afin de valider le palier.

# 5. Rythmes scolaires : horaires de l'école pour l'année 2015-2016

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2015, les horaires seront les suivantes :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 – 15h30
Mardi	8h30 - 11h45	13h30 - 15h30
Mercredi		
Jeudi	8h30 – 11h45	13h30 - 15h30
Vendredi	8h30 - 11h45	13h30 - 15h30
Samedi	8h30 – 11h30	

Les horaires seront en adéquation avec les horaires de l'école maternelle.

# 6. Questions diverses:

Aucune question diverse n'avait été transmise à l'ordre du jour.

Ce compte rendu a été photocopié et distribué à chaque membre du conseil (présent ou absent.)